

Groupement Technique Français contre l'Incendie

Le GTFI (Groupement Technique Français contre l'Incendie) est le syndicat professionnel des industriels et des entreprises de produits de protection passive contre l'incendie. La diversité des professions représentées lui permet d'intervenir dans les différents secteurs de la sécurité passive contre l'incendie : bâtiment, matériaux d'aménagement, ameublement, transports et jouets.

Les missions du GTFI

- **Promouvoir** les produits et techniques de protection passive contre l'incendie, tels que l'ignifugation, l'intumescence et le calfeutrement coupe-feu,
- **Représenter** les professionnels et transmettre leurs propositions aux organismes institutionnels et professionnels,
- **Favoriser** les échanges d'expériences entre les adhérents par des groupes de travail qui abordent de façon concrète les questions rencontrées au sein de la profession,
- **Informer** les membres et les partenaires de l'actualité réglementaire et normative par un site web www.gtfi.org, un journal régulier d'informations « GTFI info » et par des articles rédactionnels dans les journaux professionnels.

Le GTFI, c'est aussi une **structure de réflexion** sur les évolutions réglementaires et normatives ayant des incidences sur l'avenir de la profession ; la Directive des produits de construction et les Euroclasses en font partie.

A partir d'**études communes**, d'**actions spécifiques** traitées par les groupes de travail, en liaison étroite avec des interlocuteurs spécialisés, le GTFI permet aux fabricants de produits de Protection Passive d'anticiper sur le processus réglementaire et donc de mieux maîtriser l'évolution de leurs produits.

Le GTFI a édité une **charte** qui a conduit les adhérents à se doter de règles professionnelles et de guides de mise en oeuvre, véritables référentiels pour toute la profession. Le respect de ces documents permet d'améliorer la mise en oeuvre des produits et d'apporter au marché des prestations de qualité. Cette démarche globale aboutit à la **reconnaissance de la compétence des véritables professionnels de la protection passive contre l'incendie**.

Les activités des adhérents

- Entreprises fabriquant et commercialisant des produits ou matériaux de protection passive contre le feu :
 - . produits ignifuges,
 - . produits intumescents,
 - . produits de protection des structures,
 - . produits d'isolation incendie,
 - . calfeutrements de pénétration, joints coupe feu,
- Fabricants et distributeurs de matériaux classés au feu,
- Ennoblisseurs textiles,
- Applicateurs,
- Conseil assistance et formation,
- Utilisateurs,
- Métiers intéressés par la protection incendie.